



## Egalité femmes hommes inachevée dans l'encadrement de l'éducation nationale

"Mes quatre collègues étaient des hommes et avaient le titre d'adjoint, moi non. Les relations avec mon directeur, très macho, étaient très difficiles : une série d'accrochages, d'humiliations devant tout le monde". Ce témoignage est tiré du rapport de l'Inspection générale, dirigé par Abdennour Bidar et Evelyne Liouville, sur la féminisation de l'encadrement supérieur. Le rapport confirme ce que le Café pédagogique a écrit : dans un ministère très féminin, la féminisation de l'encadrement supérieur reste en trompe l'oeil. "Le MENESR a atteint les objectifs globaux fixés chaque année. Il convient toutefois de nuancer les résultats présentés : le taux global, qui n'est pas décliné par type d'emploi ou par sous-type d'emploi, permet aux administrations de compenser un déficit d'une catégorie d'emplois par un taux supérieur dans une ou d'autres catégories. Tel est le cas du ministère : ses performances sont surtout dues aux nominations dans les emplois du groupe 1 (recteurs - rectrices, directeurs - directrices) qui sont à présent occupés par des femmes à plus de 50 % ; au-delà des fluctuations annuelles, le nombre des primo-nominations féminines dans les emplois du groupe 2 (emplois fonctionnels de l'administration centrale) et les emplois du groupe 3 (emplois de direction dans les services déconcentrés) reste faible, de 24 % à 30 %". Le rapport met à plat la féminisation et constate comme Le Café pédagogique que la mise en avant d'un nombre de rectrices égal à celui des recteurs cache mal le fait que les hommes continuent à dominer nettement dans toutes les autres catégories de cadres supérieurs. Pire, dit le rapport, "l'objectif légal de 40 % en 2017 sera certainement difficile à atteindre, alors que le ministère est très féminisé (68 %) et que les personnels viviers susceptibles d'accéder à des fonctions d'encadrement supérieur sont presque paritaires, avec un taux de féminisation s'échelonnant de 42 % pour les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux [IA-IPR] à 48 % pour les personnels de direction et les administrateurs. La question est donc non pas celle de l'existence de viviers, mais celle de leur mobilisation". Comment expliquer cette situation ? Le rapport n'écarte pas le sexisme ambiant. "Il faut signaler la persistance, dans certaines académies, de comportements masculins ouvertement sexistes, dans l'expression (les femmes sont qualifiées de « petites », on s'étonne de leur capacité à prendre la parole en public, etc.), dans les promotions ou dans la vie quotidienne (par exemple, pour l'autorisation de l'usage de véhicules de fonction)". Si ces faits sont assez rares, globalement par contre "les résultats positifs présentés ne sont pas adossés à une prise de conscience unanimement partagée et à des stratégies qui permettraient leur pérennité", dit diplomatiquement le rapport. Pour permettre davantage d'égalité dans l'accès aux emplois de cadre supérieur, le rapport demande des aménagements dans la gestion du personnel. "Des modalités nouvelles de management et de gestion des ressources humaines restent largement à définir pour lutter contre la sous-représentation des femmes aux postes de responsabilité". Par exemple dans l'aménagement de la mobilité géographique des cadres. Le rapport Dans Le Café: Où en est l'éducation nationale?